



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Famille Î.O., Qué.

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, tenue à la salle du conseil municipal, le lundi 13 mai 2024, à 19 h 30, sous la présidence de monsieur le maire Jean-Pierre Turcotte.

M. Jean-Pierre Turcotte, maire, souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la séance ouverte à dix-neuf heures trente.

Sont également présents (es) :

Madame la conseillère: Sylvie DeBlois

Messieurs les conseillers: Jean-Baptiste Alagnoux
Yves Lévesque
Bruno Simard

Absents: Richard Therrien
Marc-Antoine Turcotte

La directrice générale / greffière-trésorière, Mme Sylvie Beaulieu, agit comme secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Résolution-Achat camion Travaux publics.
3. Résolution-Porte édifice municipale loisirs.
4. Période de questions.
5. Levée ou ajournement de la séance.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

24-052

Sur une proposition de Yves Lévesque, Appuyée par Jean-Baptiste Alagnoux, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que l'ordre du jour précité soit adopté.

2. RÉOLUTION-ACHAT CAMION TRAVAUX PUBLICS.

ATTENDU que l'achat d'un camion pour assurer les services des travaux publics municipaux a été planifié au plan triennal d'immobilisation 2024;

ATTENDU QUE conformément aux dispositions du règlement numéro 2019-309, le conseil peut accorder un contrat de gré à gré pour cette opération ;

ATTENDU que malgré l'octroi de gré à gré pour cette opération, une vérification de prix a été effectuée;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Famille I.O., Qué.

ATTENDU que le model retenu respecte les besoins réels et complets du service des travaux publics municipaux;

N° de résolution
ou annotation

24-053

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de Bruno Simard, Appuyée par Jean-Baptiste Alagnoux, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ère)

Que l'achat d'un Dodge Ram 1500 Classic, soit autorisé auprès de Lévis Chrysler Jeep Dodge Inc, pour le prix de 44 490 \$ (plus taxes);

Que cet achat soit financé par un emprunt au fonds de roulement municipal de 32 000 \$ remboursable sur 4 ans à partir de l'exercice 2025 et l'appropriation du solde d'achat, à même le surplus cumulé non affecté de la Municipalité

3. RÉSOLUTION-PORTE ÉDIFICE MUNICIPALE-LOISIRS

ATTENDU que le conseil municipal, désire procéder au remplacement de la porte extérieur de l'édifice municipale & loisirs.

ATTENDU QUE conformément aux dispositions du règlement numéro 2019-309, le conseil peut accorder un contrat de gré à gré ;

24-054


EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de Sylvie DeBlois, Appuyée par Yves Lévesque, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ère), d'accorder le contrat à Les Habitations Huguette Inc, pour un montant de 17 612.45 \$ incluant les taxes. La dépense sera affectée au programme PRABAM, pour un montant de 10 000 \$ et le solde à TECQ, pour les loisirs.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE.

24-055

Sur une proposition de Yves Lévesque, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que la séance soit levée à 19 h 40.


Sylvie Beaujeu g.m.a.
Directrice générale greffière-trésorière


Jean-Pierre Turcotte, Maire

Je, Jean-Pierre Turcotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal